



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET  
DRH ASF  
Directions Support  
74 allée de Beauport  
CS 90304  
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève du 28/10/21

Courrier remis en mains propres

La Bastide Clairence, le 21 octobre 2021

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève. Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise.

Les revendications des salariés sont les suivantes :

- Arrêt de la répression et des pressions faites sur les salariés de toutes catégories et de tous services : viabilité, sécurité, administratif, technique, péage...
- Arrêt de la procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement contre un salarié du district de Thiers,
- Arrêt de la pression permanente exercée sur les salariés de toutes les DRE et de la politique de répression par le management de la peur.

**La grève débutera le mercredi 27 octobre 2021 à 20h et se terminera le vendredi 29 octobre 2021 à 6h.**

Reçu en main propre le 21/10/21

Claire CASEBASSE-SERRIGNY  
Responsable Développement Social

à 16h30

Pour la CGT-ASF,

Gwenaëlle LABARTHE